

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 32 (1887)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

recrues au corps. — Expédition dans le Sahara occidental. — Une visite au canal interocéanique de Panama. — Quelques considérations sur les frontières européennes (frontière franco-allemande). — La stratégie d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, par le général Henrard. — Manœuvres du 4<sup>e</sup> corps austro-hongrois en 1886.

*L'esercito italiano.* Rome, 9 janvier. — Le commandement de l'armée en temps de paix et en temps de guerre. — Affectation des jeunes soldats ayant subi des condamnations avant leur entrée au service. — Les chemins de fer et le service militaire de santé.

*Illustrazione militare italiana.* Milan, 1<sup>er</sup> et 15 janvier, 1<sup>er</sup> février. — Les expériences du fusil à répétition Vitali à Gallarate (texte et dessin). — Le lieutenant-général Bruzzo G. Battista, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée. — Les grenadiers. — Le général Dr Manayra. — Les conscrits. — L'Italie à Massova.

*L'Italia militare.* Rome, janvier et février. — Corps de santé militaire, Ecole d'application de santé militaire. — Les vélocipèdes dans l'armée. — Notices militaires sur la péninsule des Balkans. — L'armement de l'infanterie. — Académie de guerre de Berlin. — Le chemin de fer de *Salaria*, de Rome à l'Adriatique. — L'événement de Saati. — Crédits pour l'Afrique.

*Rivista di artiglieria e genio.* Rome, décembre 1886. — Projet de baraques d'ambulance avec cintre ogival démontable. — Sur le tir par dessus les troupes amies. — Deux remorqueurs en fer pour la navigation fluviale. — Observations comparatives sur la valeur et les tendances de l'artillerie de campagne des grandes puissances. — Hygiène des latrines.

*Rivista militare italiana.* Rome, décembre 1886. — Une invasion du Piémont au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Influence de la place d'armes sur la discipline. — Tir indirect en campagne. — Principaux traits de l'éducation militaire. — Histoire régimentaire. — Cavalerie et artillerie à cheval. — Aéronautique militaire. — Chronique étrangère.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Vaud.** — Le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes :

Au grade de capitaine d'infanterie, MM. Ad. Schopfer, 1<sup>er</sup> lieutenant, à Berne ; Alf. Hoch, 1<sup>er</sup> lieutenant, à Lausanne.

Au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant (fusiliers), MM. les lieutenants Henri Gilliard, à Fiez ; Alfred Jaquet, à Lausanne ; Const. Varidel, à Pralins ; Ernest Jung, à Yverdon ; Jaques Berney, à Lausanne ; Henri Lavanchy, à Vevey ; Marius Demont, à Grancy ; Camille Decoppet, à Yverdon ; Gustave Forney, à Montreux ; Louis Favre, à Etoy ; Elie Capt, au Chenit ; Eug. Chenaux, à Gollion.

Au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant de carabiniers, MM. les lieutenants

Jules-E. Chavannes, à St-Légier ; Ph. Rossy, à Lachaux ; Paul Dubuis, à Rossinières ; L. de Rham, à Giez.

Au grade de capitaine d'artillerie, MM. Wullièmoz, H., 1<sup>er</sup> lieutenant, à Payerne, à disposition comme directeur du dépôt fédéral de Payerne, et Brélaz, L.-C.-F., 1<sup>er</sup> lieutenant, à Morges, ce dernier dans l'artillerie de position.

Au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant d'artillerie, MM. Duvillard, Em., lieutenant, à Tannay ; Wagnières, Georges, lieutenant, à Lausanne ; Cossy, Robert, lieutenant, à Lausanne.

**France.** — Les corps d'infanterie ont reçu récemment, du ministère de la guerre, la nouvelle *Instruction pour le combat*, en 5 fascicules, destinée à être substituée aux parties du règlement du 29 juillet 1884 qui traçaient l'action de l'escouade, de la section, de la compagnie, du bataillon, du régiment d'infanterie dans l'offensive comme dans la défensive.

Les principaux mérites de cette Instruction sont de fixer comme règles de tactique obligatoires pour l'infanterie : l'accroissement général de l'aptitude au combat offensif, l'augmentation de la densité des feux par la réduction des fronts de combat (les hommes sont placés coude à coude dès l'ouverture du feu à 600 mètres), enfin la constitution dans toute formation offensive d'une troupe de choc distincte de la troupe de préparation.

Incidemment, dans les principes généraux placés en tête des fascicules, la commission a fait insérer divers préceptes dont la mise en vigueur était réclamée depuis longtemps. Ainsi la prescription formelle de constituer désormais pour les exercices de combat des unités d'un effectif approchant, autant que possible, l'effectif de guerre. C'est là le seul moyen de former le coup-d'œil des officiers et des sous-officiers.

**Italie.** — A la Chambre, le 1<sup>er</sup> février, M. Depretis a lu la dépêche suivante du général Gené, commandant les troupes italiennes à Massoua :

« Le 24 février, Ras-Aloula a quitté Ghinda et est venu camper au sud-est de Saati qu'il a attaqué le lendemain, mais il a été repoussé après trois heures de combat. Les Italiens ont eu quatre blessés et cinq morts. Les pertes des Abyssins sont inconnues.

» Le 26, trois compagnies italiennes et 50 irréguliers, partis de Monkullo pour ravitailler Saati, ont été attaqués à mi-chemin. Après plusieurs heures de combat, la colonne a été détruite.

» 90 blessés sont déjà à l'hôpital de Massouah. A cause de l'excessive extension de notre ligne, j'ai rappelé les postes de Saati, Vua et Arafalli.

» Ras-Aloula semble être rentré à Ghinda à cause de ses pertes en morts et blessés, probablement aussi pour attendre des renforts. On dit que le négus est en marche. »

Cette nouvelle a produit une grande émotion en Italie. Le gouvernement a demandé immédiatement et obtenu un crédit de 5 millions de francs. Des renforts considérables sont déjà partis pour secourir Massoua qu'on croit bloqué.

La colonne détruite était commandée par le lieutenant-colonel Chrstoforis. — Une crise ministérielle est à prévoir.